

BTS Comptabilité et Gestion ISCIO

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

24 mois
1350 heures

Formation délivrée par



► Objectifs

LE BTS Comptabilité et Gestion permet d'acquérir des compétences techniques et organisationnelles dans le domaine comptable. Le titulaire de ce BTS occupe une place centrale dans l'entreprise et contribue à faire respecter, dans la limite de son périmètre d'actions, les obligations légales de l'entreprise.

► Accès au diplôme

Etre passionné par la comptabilité, rigoureux et être à l'aise avec l'informatique et titulaire de l'un des diplômes suivants :

- Bac Général avec les Options Sciences Economiques et Sociales et Mathématiques
- Bac STMG Option Gestion Finance
- Bac Pro Comptabilité ou Gestion Administration

Admission : sur dossier et entretien.

Dépôts de candidature : à partir de mi-janvier.

Tous les candidats doivent déposer leur candidature sur le site <https://www.parcoursup.fr>

► Rythme d'alternance

2 jours en formation / 3 jours en entreprise

Rentrée : septembre

► Contacts

Responsable pédagogique : Stéphanie SELLERIN - stephanie@iscio.com Tél. : 01 69 86 90 41

Contact administratif : Julie PAGES – julie@iscio.com – Tél. : 01 69 86 90 41

Contact CFA EVE : TRINQUARD Delphine - d.trinquant@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 09 /

► Lieu(x) de formation

ISCIO
3 rue du lycée
91400 ORSAY



E1 - Culture Générale et Expression Française

230h

E11 - Culture Générale et Expression : Epreuve Ecrite de 4h - Coefficient 4

Appréhender et réaliser un message écrit :

- Respecter les contraintes de la langue écrite
- Synthétiser des informations
- Répondre de façon argumentée à une question posée en relation avec les documents proposés

Communiquer oralement :

- S'adapter à la situation
- Organiser un message oral

E12 - Expression et Communication en Langue Anglaise : Epreuve Orale de 20 min - Coefficient 3

L'épreuve a pour but d'évaluer au niveau B2 les compétences langagières suivantes :

- Compréhension écrite de documents
- Expression orale

E2 - Mathématiques Appliquées - Epreuve Ecrite de 2h - Coefficient 3

90h

Le programme est :

- Traitement de l'information chiffrée
- Calcul des propositions et des prédicats
- Statistique descriptive
- Analyse de phénomènes exponentiels

E3 - Culture Economique, Juridique et Managériale - Epreuve Ecrite de 4h - Coefficient 6

250h

Les six thèmes étudiés sont :

- L'intégration de l'entreprise dans son environnement
- La régulation de l'activité économique
- L'organisation de l'activité de l'entreprise
- L'impact du numérique sur la vie de l'entreprise
- Les mutations du travail
- Les choix stratégiques de l'entreprise

Pour les matières professionnelles 7 processus seront étudiés et insérés dans les épreuves.

P1 - Contrôle et traitement comptables des opérations commerciales

P2 - Contrôle et production de l'information financière

P3 - Gestion des obligations fiscales

P4 - Gestion des relations sociales

P5 - Analyse et prévision de l'activité

P6 - Analyse de la situation financière

P7 - Fiabilisation de l'information et système d'information comptable (SIC)

E4 - Traitement et Contrôle des Opérations Comptables, Fiscales et Sociales

460h

E41 - Etude de Cas - Epreuve écrite 4.50h - Coefficient 9

L'épreuve s'appuie sur un ou plusieurs cas concrets présentant une situation réelle ayant trait aux traitements relatifs, aux obligations comptables, fiscales et sociales.

Les processus interrogés seront P1, P2, P3, P4, et P7

E42 - Pratiques Comptables Fiscales et Sociales - Epreuve pratique 30 min - Coefficient 4

L'épreuve se déroule sur un poste informatique et prend appui sur un dossier comprenant :

- Le passeport professionnel du candidat
- 3 fiches de situation couvrant l'ensemble des processus P1, P2, P3, P4 et P7

E5 - Situation de Contrôle de Gestion et d'Analyse Financière - Epreuve pratique 30 min - Coefficient 5

L'épreuve se déroule sur un poste informatique et prend appui sur un dossier comprenant :

- Le passeport professionnel du candidat
- 3 fiches de situation couvrant l'ensemble des processus P5, P6 et P7

E6 - Parcours de Professionnalisation - Epreuve Orale 30 min - Coefficient 5

160h

L'épreuve s'appuie sur le parcours de professionnalisation du candidat. Il devra réaliser un dossier à partir des situations vécues ou observées au cours de sa formation en entreprise.

Public concerné (Contrat d'apprentissage)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

▶ Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.
-